



Ville de La Tour-de-Peilz

Communiqué de presse

Comptes communaux

Les comptes 2016 affichent un excédent de revenus de 4 millions, non compris un retour de 2.8 millions sur les acomptes des charges cantonales.

Le 18 mai 2017, la Municipalité de La Tour-de-Peilz a présenté à la presse ses comptes pour l'année 2016. Ceux-ci affichent un total de revenus de Fr. 66'254'713.25 pour un total de dépenses de Fr. 59'416'246.79. Un retour conséquent sur les acomptes de charges cantonales 2015 (péréquation et facture sociale), des recettes d'impôts plus élevées que prévu et une maîtrise rigoureuse des charges expliquent ce résultat.

L'augmentation de 4 millions des recettes fiscales entre les comptes 2015 et 2016 se répartit comme suit :

- | | | | |
|--------------------------------------------------------------|-----|-------|----------|
| • Impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques | Fr. | 3.4 | millions |
| • Impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales | Fr. | - 1.6 | million |
| • Droits de mutations, successions et donations | Fr. | 1.7 | million |
| • Impôts sur les gains immobiliers | Fr. | 0.5 | million |

La dette de la Commune s'élève à Fr. 20'000'000.--. Par habitant, cela représente Fr. 1'840.-- et une charge annuelle d'intérêt de Fr. 22.--. Pour rappel, ces montants étaient, respectivement, de Fr. 31'527'044.--, Fr. 3'004.-- et Fr. 117.-- il y a dix ans (chiffres 2007).

La marge d'autofinancement est positive à hauteur de Fr. 7'795'330.--.

La Tour-de-Peilz, le 18 mai 2017

Pour tout renseignement :

- M. Alain Grangier, syndic, 079 680 16 48
- M. Jean-Pierre Schwab, municipal, 079 220 67 83

